

DEPARTEMENT

MARNE

EHPAD – 51130 VERTUS

N° D'ORDRE

2016/09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET

CESSIONS
DE
REPAS
EXERCICE 2016

Séance du 17 octobre 2016

PRESIDENT : M. Pascal PERROT, Maire.

Présents : MM. MAHAUT Christiane, MANGEOT Marie-Claire, DESAUTELS Pascal, CORNU Eric, Médecin Coordonnateur, COULON Annie, PELLERIN Claude, GRILLERS Brigitte, DEGEN Mikaël, Receveur Municipal.

Mme POGU, Directrice, Mme MICLET, Attachée d'Administration Hospitalière et Mme LEGRIS Nathalie, Adjoint administratif, Secrétaires de Séance assistent à la réunion.

Absents excusés : M. HAUMONT Georges, PELERIN Claude, MM. des services de l'ARS et du Département.

DEPARTEMENT

Date d'Envoi

Visa

Date de retour

Le Conseil d'Administration décide de modifier les tarifs concernant les repas pris à l'EHPAD de Vertus à compter du 1^{er} janvier 2017,

1) *Pour les personnes qui ne sont pas membres du personnel : Familles des Résidents, personnes extérieures à l'établissement âgées d'au moins 60 ans :*

- *petit déjeuner = 2.20 €*
- *déjeuner = 9.00 €*
- *dîner = 4,50 €*

2) *Pour les membres du personnel de la Maison de Retraite et personnels des organismes publics et privés :*

- *déjeuner = 4,70 €*

3) *Pour les familles souhaitant être accueillies en hébergement (nuitée) : 15,40 €*

4) *Pour les stagiaires :*

- *déjeuner = 3.00 €*
- *dîner = 3.00 €*

5) *Pour les jours considérés comme fêtes :*

- *de fixer le prix du déjeuner à 18 € et du dîner à 9.00 € lors des fêtes telles que précisées à l'annexe ci-jointe.*

Cette délibération restera valable jusqu'à la décision d'une prochaine modification.

Après lecture faite, les Membres présents ont signé,

Certifié exécutoire le 17 octobre 2016
Le Président du Conseil d'Administration,
Pascal PERROT.

